

ACCUEIL ☎ 02 47 23 46 20 📠 02 47 23 46 22

Courriel : ce.0371123v@ac-orleans-tours.fr

Année 2019 – 2020

FICHE DE RECHERCHE de P.F.M.P.*

Classe : **Formation :** **Niveau :** CAP BAC PRO / 2nde 1^{ère} Tale 3^{ème}
Période : du au / du au

L'ÉLÈVE : Nom : Prénom :
 Date de naissance : Téléphone :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Moyen de transport durant le stage : Logement* :
 Professeur assurant le suivi :

Partie à compléter au lycée

L'ENTREPRISE D'ACCUEIL : **Accepte l'élève** **Ne peut recevoir l'élève**
 Raison Sociale : Secteur d'activité :
 Nom du responsable : Fonction du responsable :
 Tuteur de l'élève pendant le stage : Fonction du tuteur :
 Adresse complète de l'entreprise :
 Téléphone : Fax : Courriel :
 Repas possible, le midi (O/N) : le soir (O/N) : Prix du repas :

Horaires de l'élève stagiaire dans l'entreprise :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	de à	de à
Mardi	de à	de à
Mercredi	de à	de à
Jeudi	de à	de à
Vendredi	de à	de à
Samedi	de à	de à
Dimanche	de à	de à

Horaire hebdomadaire total = heures.

Les élèves mineurs doivent avoir un repos hebdomadaire de 2 jours consécutifs dont le dimanche.

La durée de travail hebdomadaire de l'élève mineur ne peut excéder 30 h pour les moins de 15 ans et 35 h pour les 15 ans et plus.

La durée de travail quotidienne de l'élève mineur ne peut excéder 7 h pour les moins de 16 ans, et 8 h pour les élèves de 16 ans et plus.

Le travail de nuit est interdit à l'élève mineur de moins de 16 ans entre 20 h le soir et 6 h le matin, à l'élève de 16 ans et plus entre 22 h le soir et 6 h le matin.

<p>L'entreprise s'engage à prendre l'élève en stage, pour la période prévue en haut de cette fiche. Le Lycée s'engage à envoyer les conventions de stage dans les meilleurs délais. Date, Cachet et Signature du Responsable de l'entreprise :</p>	<p style="text-align: center;">Visa de l'Enseignant réfèrent :</p>
--	--

Nous vous remercions de bien vouloir remettre à l'élève, ou de nous retourner, ce document rempli et signé

Référente Ecole Entreprises
Martine CHOPLIN-CHERET
02 47 23 46 36

Directrice Déléguée aux Formations
Marie-Hélène FOREST
02 47 23 46 32